

Partie 5 – Revenu net (perte nette) avant rajustements

Bénéfice brut de la ligne 8519 dans la partie 4 à la page 2, ou revenu brut de la ligne 8299 dans la partie 3 à la page 2 _____ K

Dépenses (inscrivez la partie affaires seulement)

Publicité	8521		
Repas et frais de représentation (partie admissible seulement)	8523		
Créances irrécouvrables	8590		
Assurances	8690		
Intérêts	8710		
Taxes d'affaires, droits d'adhésion, permis et cotisations	8760		
Frais de bureau	8810		
Fournitures	8811		
Frais comptables, juridiques et autres honoraires	8860		
Frais de gestion et d'administration	8871		
Loyer	8910		
Entretien et réparation	8960		
Salaires, traitements et avantages (y compris les cotisations de l'employeur)	9060		
Impôts fonciers	9180		
Frais de voyage (y compris les frais de transport, d'hébergement, et le montant admissible pour repas)	9200		
Téléphone et services publics	9220		
Carburant et huile (sauf pour véhicules à moteur)	9224		
Livraison, transport et messageries	9275		
Dépenses relatives aux véhicules à moteur (sans la DPA) (voir tableau A)	9281		
Déduction annuelle pour les immobilisations admissibles	9935		
Déduction pour amortissement (montant de la section A)	9936		
Autres dépenses	=		9270
Dépenses d'entreprise totales	9368	<NIL>	> <NIL> L
Revenu net (perte nette) avant rajustements (montant K moins montant L)			9369 <NIL>

Partie 6 – Votre revenu net (perte nette)

Votre quote-part du montant de la ligne 9369 dans la partie 5 ou montant de votre feuillet T5013			M
Plus : Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des associés reçu dans l'année (voir chapitre 3 du guide T4002)	9974		N
Total (montant M plus montant N)			> _____ O
Moins - Autres montants déductibles de votre part du revenu net (perte nette) de la société de personnes (selon le tableau à la partie 7 ci-dessous)	9943		P
Revenu net (perte nette) après rajustements (montant O moins montant P)			_____ Q
Moins - Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise (votre part de la ligne 3 de la partie 8)	9945		R
Votre revenu net (perte nette) (montant Q moins montant R)	9946	<NIL>	_____

Inscrivez ce montant à la ligne appropriée de votre déclaration de revenus et prestations :
 entreprise à la ligne 135, profession libérale à la ligne 137, ou commissions à la ligne 139

Partie 7 – Autres montants déductibles de votre part du revenu net (perte nette) de la société de personnes

Inscrivez les dépenses que vous avez engagées et qui se trouvent pas dans l'état des revenus et dépenses de la société de personnes, et que celle-ci ne vous a pas remboursées.

Autres montants déductibles de votre part du revenu net de la société de personnes

(total des montants ci-dessus) Inscrivez ce montant à la ligne 9943, dans la partie 6

Partie 8 – Calcul des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise

Chauffage		
Électricité		
Assurances		
Entretien		
Intérêt hypothécaire		
Impôts fonciers		
Autres dépenses (précisez) :		
	Total partiel	
Moins - Partie personnelle		
	Total partiel	
Plus - Déduction pour amortissement (partie affaires seulement)		
Montant reporté de l'année précédente		
	Total partiel	1
Moins - Revenu net (perte nette) après rajustements (ligne Q de la partie 6) – si négatif, inscrivez « 0 »		2
Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise disponibles pour l'exercice suivant (montant 1 moins montant 2) - si négatif, inscrivez « 0 »		
Déduction admissible (le moins élevé des montants 1 et 2) - inscrivez ce montant à la ligne 9945, dans la partie 6		3

Renseignements sur les autres associés

Prénom de l'associé	Nom	Quote-part	%
Adresse :		Part du revenu	
Prénom de l'associé	Nom	Quote-part	%
Adresse :		Part du revenu	
Prénom de l'associé	Nom	Quote-part	%
Adresse :		Part du revenu	
Prénom de l'associé	Nom	Quote-part	%
Adresse :		Part du revenu	
Prénom de l'associé	Nom	Quote-part	%
Adresse :		Part du revenu	

Détail du capital de l'entreprise

Total du passif de l'entreprise	9931	
Retraits de l'entreprise en 2016	9932	
Apports de capital à l'entreprise en 2016	9933	